

Décision Générale modern

Décision n° 79-0500/SG/EN portant organisation de l'examen d'entrée en classe de 6e

n° 79-0500/SG/EN

Ministère MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	Date de publication 9 mai 1979
Numéro JO n° 5 du 31/12/1979	Date du numéro 31 décembre 1979

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

Les épreuves de l'examen d'entrée en classe de 6e dans les établissements d'enseignement du second degré se dérouleront le 20 mai 1979, à partir de 6 h. 30 dans les centres ci-après désigné. DJIBOUTI — Lycée de Diibouti — CES de Boulaos — Ecole de la zone portuaire sud — Ecole de la République — Etoile de Boulaos — CES de la zone portuaire sud Obock — Ecole publique Tadjourah — CES de Tadjourah Dikhil — Ecole publique Ali-Sabieh — Ecole publique L'horaire des épreuves sera précisé par note de service du ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports. Les commissions de surveillance et de correction des épreuves sont composées comme suit : Président : le directeur général de l'Education nationale. Vice-présidents : le proviseur du Lycée de Djibouti, le principal du CES de Boulaos. Secrétariat : responsable, M. Poujade. A. contre de djibouti Organisation matérielle : — Centre du Lycée M. Vigier —Centre du CES de Boulaos M. Mouine —Centre de l'école de la ZPS Le directeur — Centre de l'école de Boulaos La directrice —Centre de l'école de la République La directrice —Centre du CES de la ZPS Le principal du CES Chefs de centre : — Lycee M: Vigier —CES da Boulaos. M: Mouine —Ecole de la ZPS Pavitrain —Ecole de la République Lapérouze —Ecole de Boulao Deslandes —CES de la ZPS Brunet B – Centre d'Obock Organisation matérielle : Le directeur de école publique d'Obock Chefs de centre : — M. Mohamed Hassan C – Centre d'Ali-Sabieh Organisation matérielle : — Le directeur de l'école publique d'Ali-Sabieh Chefs de centre: — M. Martin D – Centre de Dikhil rganisation matérielle : — Le directeur de l'école publique de Dikhil Chef de centre : — M. Silah Eddine E – Centre de Tadjourah Organisation matérielle : — Le principal du CES de Tadjourah Chef de centre : — M. Chehem, principal du CES de Tadjourah. Les autres membres des commissions chargés de la surveillance, de la correction des épreuves et du secrétariat sont désignés par le directeur général de l'Education nationale.